

**CERTIFICAT MEDICAL
PERMETTANT L'EVALUATION des POSSIBILITES d'ADAPTATION
à la PRATIQUE de l'ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE
Année scolaire 20.. - 20..**

Version juin 2011

« Les nouvelles dispositions réglementaires (...) retiennent le principe de l'aptitude a priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive. » Circulaire du 17 Mai 1990

Je, soussigné(e), Docteur en médecine

Lieu d'exercice :

Certifie avoir examiné ce jour, en application du décret n°88977 du 11.10.1988,
l'élève.....né le.....

et avoir constaté que son état de santé permet d'évaluer:

Cachet

➤ pour la période du.....au.....

Une **APTITUDE PARTIELLE** à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève selon les modalités suivantes :

<u>FONCTIONS</u>	POSSIBLE	REALISABLE AVEC DIFFICULTE	CONTRE INDIQUE
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever-porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EFFORTS:			
- INTENSITE:			
Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- DUREE:			
Prolongée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Limitée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intermittente*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Dans certains cas, des pauses intermédiaires sont souhaitables pour augmenter la récupération			
Total cases cochées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N.B.: l'effort doit toujours respecter la non-douleur. AUTRES RECOMMANDATIONS (contact rapproché, mouvement violent,...):

(Pour les situations particulières, le médecin scolaire peut appeler le docteur..... N° de tél:.....)

Une **INAPTITUDE TOTALE** à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive

Date :

signature du praticien :

Avis du médecin scolaire (si CM de plus de 3 mois): Dr

favorable

défavorable

Date :

signature:

L'activité physique fait partie intégrante de la prise en charge proposée à l'élève. Il est donc important de faciliter son intégration dans le groupe et de valoriser sa participation à l'EPS en toutes circonstances.

"Il convient de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense": Circulaire N°90-107 du 17 mai 1990.

Source: Académie de Rouen - Conseils de l'Ordre des Médecins (Eure, Seine Maritime et Haute Normandie) - CHU Rouen et Bois-Guillaume - URML de Haute Normandie - Coordination Handicap HN 2008